Election des représentants du personnel au CSA spécial du Centre INRAE (CSAS / F3SCT) : Nouvelle Aquitaine Bordeaux

Votez CGT !

Élections professionnelles : du 3 au 10 décembre 2026

- Les agentes et agents de l'INRAE, titulaires comme non titulaires, sont appelés à élire, par vote électronique, leurs représentants au Comité Social d'Administration Spécial de centre (**CSAS**) qui intègre la Formation Spécialisée en Santé, Sécurité et Conditions de Travail (**F3SCT**). Le CSAS est l'instance locale consultative qui traite de la vie du centre sur des aspects ressources humaines (formation, CVPP, restructuration d'unité…) et sur les conditions logistiques de travail (infrastructures, projets immobiliers, télétravail, etc.). La F3SCT traite tous les aspects de santé physique et mentale, d'hygiène et sécurité, de conditions de travail impactant la santé des agents.En élisant la liste CGT au CSAS, vous vous donnez des représentants capables d'agir à la fois :

- Sur les grandes orientations du centre : emplois, organisation, mutualisations, externalisations, immobilier, plateformes réorganisation ou fermeture d'Unité.

- Sur vos conditions concrètes de travail : charge de travail, risques VSS et risques sociaux-organisationnels, sécurité au travail, locaux, équipements, médecine du travail, accidents du travail, télétravail, droit à la déconnexion, discriminations (santé, handicap, orientations sexuelles, activités syndicales ou mutualistes, convictions religieuses ou politiques, apparences physiques, âge).

Ce que nous défendrons au CSAS et en F3SCT pour toutes et tous, titulaires, CDD et doctorant·e·s, toujours en lien avec les orientations portées au CSA national :

- **Assumer toutes les prérogatives de l'ancien CHSCT**, et s'opposer au « management » déshumanisé, source de malaises, tensions, et perte de sens du travail
- ***Défendre une organisation des services conçue pour les personnels*** *et l'exercice de leurs missions, et non guidée par la seule logique comptable : pas de restructuration ni de mutualisation sauvage, pas de mise en concurrence, pas de mobilité ou de télétravail forcés.*
- ***Contester l'arbitraire des CVPP*** *qui permettent à l'administration de choisir seule les avancements et retrouver des lieux de dialogues paritaires où traiter les carrières des agents (avancements, mobilités, situations individuelles).*
- **Défendre les droits des personnels précaires** (CDD sur fonctions pérennes, « CDI de projet », chaires juniors, etc.) et exiger la titularisation sur des postes durables, le droit de réussite aux concours internes.
- **Veiller à ce que les formations** répondent aux souhaits des agents et aux besoins des collectifs, et non aux seuls plans managériaux. Rétablissement des CLFP (Commissions Locales Formation Permanente).
- **Nous militons au niveau national pour l'intégration des primes dans le salaire.** Au niveau local, nous demandons la transparence de toutes les primes et l'égalité des primes CIA et CIVAC pour tou.te.s.

Au-delà des questions communes à tous les centres, notre centre Nouvelle Aquitaine Bordeaux fait face à des enjeux spécifiques :

- Respect de l'intégrité de chaque agent quel(les) que soi(en)t : son grade, son affectation, ses préférences sexuelles, spirituelles ou religieuses.
- Notre revendication prioritaire en CSAS/F3SCT Nouvelle Aquitaine Bordeaux : maintien ou création de postes compte tenu des départs ou départs à la retraite, maintien de service, sécurité, protection des agents vis-à-vis de l'épuisement professionnel, conditions de travail liées au changement climatique, accompagnement des agent.e.s nouvellement recruté.e.s ou en détachement.

Nous porterons ces sujets et tout autre sujet que vous porterez à notre connaissance en CSAS et F3SCT ainsi qu'en réunion de directeurs 'unité (DU)

Elections professionnelles 2026

Election au Comité social d'administration spécial CSA spécial du Centre INRAE : Nouvelle Aquitaine Bordeaux

(CSAS) du centre INRAE

CSA spécial du Centre INRAE : Nouvelle Aquitaine Bordeaux

Liste présentée par la CGT-INRAE

	Civilité (M. ou Mme)	Nom d'usage	Prénom	Corps ou agent contractuel	Etablissement ville – code du département
1	Mme	SAINT HUBERT	Maylis	TR	Centre INRAE NAB-Villenave d'Ornon-33
2	M.	MERCIER	Yvan	TR	-Centre INRAE NAB-Saint-Pée-Sur Nivelle-64
3	Mme	GALLEGOS	Nathalie	TR	Centre INRAE NAB-Villenave d'Ornon-33
4	M.	LAFON	Xavier	AT	Centre INRAE NAB-Villenave d'Ornon-33
5	Mme	DE ALMEIDA	Gabrielle	TR	Centre INRAE NAB-Villenave d'Ornon-33
6	M.	SABOURIN	Bertrand	IE	Centre INRAE NAB-Villenave d'Ornon-33
7	Mme	BRACONNIER	Patricia	AI	Centre INRAE NAB-Villenave d'Ornon-33
8	M.	LAGARDERE	Olivier	TR	Centre INRAE NAB-Talence-33
9	Mme	DIEN QUOC	Carole	AI	Centre INRAE NAB-Villenave d'Ornon-33
10	M.	IRVINE	Mark	IE	Centre INRAE NAB-Villenave d'Ornon-33
11	Mme	ALUOME	Christelle	IE	Centre INRAE NAB-Villenave d'Ornon-33
12	M.	LAMAUD	Eric	CR	Centre INRAE NAB-Villenave d'Ornon-33
13	Mme	FAIVRE D'ARCIER	Julie	TR	Centre INRAE NAB-Villenave d'Ornon-33
14	M.	BOUFFIER	Laurent	CR	Centre INRAE NAB-Pierroton-33

Nombre d'hommes :7

Nombre de femmes : 7

Délégué(e) de liste titulaire : BERANGERE LEFORT – berangere.lefort@inrae.fr – 01.39.53.56.56
Délégué(e) de liste suppléant(e) : SYLVIE FOURNET – sylvie.fournet@inrae.fr - 01.39.53.56.56